

CADA DE BLOIS

28 avenue du Maréchal Maunoury, 41000 Blois

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofi pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales, en partenariat avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, il prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Année d'ouverture : 2003

Capacité au 31/12/2023 : 130 places

Extension au cours de l'année : 7 places

Nombre de places LGBTQI+ : 6 places

Nombre de logements gérés : 33 logements dans le parc social

PUBLIC ACCUEILLI

192 personnes accueillies en 2023 dont **20** personnes LGBTQI+

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

44 % de femmes | 56 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

20 % de familles monoparentales

70 % d'isolés | 10 % de familles

18-25 ans | 16 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Tchad : 20 personnes | 10 %

Guinée Conakry : 18 personnes | 9 %

RD Congo : 17 personnes | 9 %

République du Congo : 16 personnes | 7 %

Afghanistan : 15 personnes | 7 %

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2023

72 personnes (52 ménages) entrées | **71** personnes (42 ménages) sorties | **16** mois de séjour en moyenne

95 % d'occupation en moyenne | **103** personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

94 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra | **67** personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA | **46 %** de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

55 personnes BPI (31 ménages) hébergées | **8,4** mois de séjour moyen pour les réfugiés à compter de l'obtention d'une protection internationale

9,2 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

19 personnes (14 ménages) BPI sorties du dispositif | **7 %** sortis dans le cadre de la mobilité géographique

64 % en logement pérenne | **29 %** en hébergement temporaire